



## REGLEMENT

### 1<sup>er</sup> TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND

Incontestablement lié aux plaisirs de la table et à notre patrimoine gastronomique, le petit déjeuner, qu'il soit salé ou sucré, est LE moment plaisir de la journée. Ce concours inédit en France a pour vocation de redonner ses lettres de noblesse au petit déjeuner aux yeux des professionnels et du grand public.

**Organisation** : TABLES & AUBERGES DE FRANCE

2 rue Lanternières – BP 81225 – 31012 TOULOUSE cedex 06

**Président** : Jean LANAU

#### **Article 1**

Tables & Auberges de France, en partenariat avec Hôtels de Charme & Caractère organise la 1<sup>ère</sup> édition du Trophée Petit Déjeuner Gourmand, dont la finale se tiendra à Ferrandi Paris le Lundi 26 Juin 2017 – 28 rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris

#### **Article 2 : conditions de participation**

Ce concours est ouvert à tous. Chaque candidat devra être majeur et personnellement assuré en responsabilité civile. Il présente 2 catégories de compétiteurs :

- Catégorie « professionnels » : sont admis à prendre part au concours toutes les personnes professionnelles qui exercent leur activité au sein d'un hôtel, d'un restaurant de type traditionnel ou d'un café/brasserie à l'exclusion des chaînes intégrées. Le concours est également ouvert aux personnes issues des métiers de bouche (boulangerie, fromagerie, charcuterie etc.) qui exercent leur activité au sein d'une boutique non franchisée. Un seul candidat ne pourra être retenu par établissement.

- Catégorie « amateurs » : particuliers non professionnels de l'hôtellerie-restauration et des métiers de bouche.

### **Article 3 : Composition du jury**

Le jury est composé de 13 personnes dont 1 président de jury. Tous les membres du jury sont des professionnels connus et reconnus de la profession : Personnalités de la gastronomie, Meilleurs Ouvriers de France, Chefs étoilés et des journalistes spécialisés etc. La liste complète des membres du jury sera communiquée lors de la diffusion du dossier de presse du Trophée Petit Déjeuner Gourmand. Le Président du jury et l'organisation auront tout pouvoir pour statuer sur quelque problème que ce soit. Les décisions du jury sont sans appel.

### **Article 4 : Thème général**

Chaque candidat devra proposer un petit déjeuner continental ou un brunch pour 2 personnes sur le thème « Matin Gourmand & Equilibre Alimentaire ».

Définitions :

- Le petit déjeuner continental est un petit déjeuner simple, proposant des produits basiques (boisson chaude, jus de fruits, viennoiseries, pain, beurre, laitages etc.).
- Le brunch est l'équivalent d'un petit déjeuner buffet, offrant une grande variété de mets sucrés, salés, cuisinés, froids ou chauds.

### **Article 5 : Candidatures**

- La remise des dossiers complets de candidatures (voir fiche d'inscription à la fin du document) est fixée au 28 Avril 2017 minuit le cachet de la Poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Dépôt des dossiers et des fiches d'inscriptions à :

**Annie Mitault**

**Tables & Auberges de France**

BP 81 225 – 31012 Toulouse cedex 06

- 6 candidats seront sélectionnés dans chaque catégorie pour la finale. Les 2 suivants seront suppléants en cas de désistement d'un des finalistes sélectionnés. La finale aura lieu le Lundi 26 Juin 2017 dans les locaux de FERRANDI Paris.

## **Article 6 : Déroulement du concours**

Le concours se déroulera en deux étapes :

- **Sélection des candidats** :

- La sélection des candidats s'effectuera sur proposition d'un petit déjeuner continental ou d'un brunch pour 2 personnes. Le dossier devra inclure une explication du petit déjeuner proposé, sa valeur nutritionnelle, l'origine des produits utilisés, et des photos du petit déjeuner dressé sur table.
- Les 6 candidats de chaque catégorie ayant eu les meilleurs résultats pourront participer à la finale à Paris. Ils en seront informés par courrier.

- **Finale à Paris** :

- La finale de la 1ère édition du Trophée du Petit Déjeuner Gourmand se tiendra à Ferrandi Paris le Lundi 26 Juin 2017 – 28 rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris
- Chaque candidat finaliste disposera de 1 heure 30 pour réaliser et dresser un petit déjeuner continental ou un brunch pour 2 personnes sur table sur le thème Matin Gourmand & Equilibre Alimentaire.
- Produits : Les candidats sont invités à privilégier les produits frais, faits maison et issus d'une production locale artisanale. De plus, les candidats choisiront au minimum un produit issu de la gamme luxe (dont la liste sera communiquée ultérieurement) de notre partenaire Bridor.
- Toutes les matières premières et le matériel, nécessaires à la réalisation des petits déjeuners du candidat, seront à apporter par lui ; exception faite de certains produits qui pourront être offerts gracieusement par nos partenaires, cette liste sera communiquée ultérieurement aux finalistes.
- Tous les candidats de la catégorie « professionnels » devront se présenter en tenue (veste de cuisine, tenue de service et/ou tablier).

### **Article 7 : Notation**

Les candidats seront sélectionnés et notés sur les points suivants :

#### **Catégorie « professionnels » :**

- Présentation de l'établissement
- Explication écrite et orale du petit déjeuner présenté
- Présentation Visuelle
- Qualité des produits (provenance, originalité)
- Equilibre alimentaire
- Rapport qualité/prix

#### **Catégorie « amateurs »**

- Explication écrite et orale du petit déjeuner présenté
- Présentation Visuelle
- Qualité des produits (provenance, originalité)
- Equilibre alimentaire

### **Article 8 : Remise des prix**

Les décisions du jury sont sans appel. En cas d'ex-aequo c'est la voix du président de jury qui est prépondérante.

La remise des prix aura lieu le **Lundi 26 Juin 2017 à 12H00** à Paris, en présence de nombreuses personnalités des métiers de bouche, de la presse professionnelle et de la presse généraliste ainsi que des personnalités nationales.

### **Article 9 : Prix attribués**

Les Finalistes se verront attribuer par le comité d'organisation toute une série de lots dont :

- Catégorie « professionnels » :
  - o 1<sup>er</sup> prix du petit déjeuner continental (Trophée du Petit Déjeuner Gourmand et des lots des différents partenaires)
  - o 1<sup>er</sup> prix du petit déjeuner brunch (Trophée du Petit Déjeuner Gourmand et des lots des différents partenaires)
  - o 2<sup>ème</sup> prix, 3<sup>ème</sup> prix et finalistes : Diplômes et Lots des différents partenaires.

- Catégorie « amateurs » :
  - 1<sup>er</sup> prix du petit déjeuner continental (Trophée du Petit Déjeuner Gourmand et des lots des différents partenaires)
  - 1<sup>er</sup> prix du petit déjeuner brunch (Trophée du Petit Déjeuner Gourmand et des lots des différents partenaires)
  - 2<sup>ème</sup> prix, 3<sup>ème</sup> prix et finalistes : Diplômes et Lots des différents partenaires.

### **Article 10 : Responsabilités**

Le comité d'organisation des concours décline toute responsabilité lors des divers déplacements liés au fait de participer au concours. Chaque candidat devra être assuré personnellement en responsabilité civile. Le comité d'organisation n'étant en rien responsable des incidents, accidents et malversations commis directement ou indirectement par les candidats.

### **Article 11 : Droit à l'image**

Les candidats ne pourront pas s'opposer à l'exploitation de leurs noms et de leurs contenus, ainsi qu'à toute image photo ou vidéo prise dans le cadre du Trophée du Petit Déjeuner Gourmand. De plus, les candidats devront aviser l'organisateur dans l'hypothèse où des exploitations médiatiques ou publicitaires seraient effectuées par des fournisseurs autres que les partenaires officiels, ou toutes personnes mandatées par l'organisateur pour autorisation éventuelle.

### **Article 12 : Partenaires**

Différents partenaires (de quelque nature que ce soit) sont susceptibles de venir rejoindre l'organisateur pour la réalisation du Trophée : participation financière pour la réalisation du Trophée, cadeaux aux candidats, contribution au cocktail offert lors de la proclamation des résultats etc. Les partenaires seront présents dans le dossier de presse et sur tous supports relatifs à cette manifestation, distribués par l'organisateur, invitations, compte-rendu presse etc...

### **Article 13 : Modification du règlement**

L'organisateur se réserve tout droit pour annuler ou modifier le présent règlement dicté par les circonstances ou la force majeure.

Dans le cas d'une annulation pure et simple, aucune charge, de quelque nature qu'elle soit, ne pourra être retenue contre l'organisateur.

En cas de modification du présent règlement, l'organisateur s'engage à en faire parvenir la teneur aux candidats, au plus tard quinze jours avant le déroulement de la finale et cela par lettre recommandée avec accusé de réception.

### **Article 14 : Litige**

Toute contestation d'un ou plusieurs points du règlement ainsi que tout litige pouvant être issu du présent Trophée fera l'objet d'une décision sans appel rendue après délibération du Jury.

### **Article 15 : Acceptation du présent règlement**

Toute participation à ce Trophée implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement (voir modalités au bas de la fiche d'inscription).

### **Article 16 : Propriété**

Le Trophée du Petit Déjeuner Gourmand est la propriété de TABLES & AUBERGES DE France.



## DOSSIER DE CANDIDATURE CATÉGORIE « PROFESSIONNELS »

### FICHE D'INSCRIPTION AU 1er TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND

- Prénom, nom :
- Date et lieu de naissance :
- Adresse complète :
- Téléphone fixe, mobile et courriel :
- Coordonnées complètes de l'établissement :
- Prénom, nom du propriétaire de l'établissement + mobile :
- Type et nom du Petit Déjeuner :

- Type de petit déjeuner (continental ou brunch)
- La liste des mets et le détail précis des produits utilisés
- La fiche technique de préparation (seulement pour les mets sucrés ou salés cuisinés)
- Valeur nutritionnelle (estimation du nombre total de calories par personne)
- Les photos des petits déjeuners dressés
- 25 lignes maximum sur le choix en fonction du thème **Matin Gourmand & Equilibre Alimentaire**

**Je soussigne, Madame/Monsieur....., accepte le règlement 1er TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND, atteste à participer et à envoyer un dossier complet pour la sélection des finalistes du trophée au plus tard le 31 mars 2017**

*Ecrire la mention « Lu et approuvé »*

Date Signature



## DOSSIER DE CANDIDATURE CATÉGORIE « AMATEURS »

### FICHE D'INSCRIPTION AU 1er TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND

- Prénom, nom :
- Date et lieu de naissance :
- Adresse complète :
- Téléphone fixe, mobile et courriel :
- Type et nom du Petit Déjeuner :

- Type de petit déjeuner (continental ou brunch)
- La liste des mets avec le détail précis des produits utilisés
- Valeur nutritionnelle (estimation du nombre total de calories par personne)
- Les photos des petits déjeuners dressés
- 25 lignes maximum sur le choix en fonction du thème Matin Gourmand & Equilibre Alimentaire

**Je soussigne, Madame/Monsieur....., accepte le règlement 1er TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND, atteste à participer et à envoyer un dossier complet pour la sélection des finalistes du trophée au plus tard le 31 mars 2017**

*Ecrire la mention « Lu et approuvé »*

Date Signature